MAI 2010-N°56

ENSEMBLE

POUR UNE RÉUNION SOCIALE ET SOLIDAIRE

LA LETTRE MENSUELLE DE LA
CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ECONOMIE SOCIALE DE LA RÉUNION

EDITO

Si vous souhaitez monter un projet sous forme coopérative, la CRES organise régulièrement des informations collectives sur les statuts SCOP et SCIC.

Pour tout renseignement, contactez la CRES au 0262 21 50 60

MERCI DE FAIRE VIVRE CETTE LETTRE ET DE NOUS PROPOSER DES ARTICLES

☎ 02.62.21.50.60

Show co-arts: l'agence collective de développement culturel

SHOW-CO ARTS
Agence collective de développement culturel

Un esprit coopératif au service d'un développement artistique et culturel durable

Coopérer dans le collectif et dans le respect des individualités tel est le mot d'ordre de l'équipe de Show-Co Arts. Depuis 2006, Sylvette Annibal, Mickaël Fontaine et Lino Rasolonirina développent un concept innovant.
De ce fait, des artistes, des compagnies (théâtre danse, cirque…) des associations de protection de l'environnement, des sociétés privées et des entreprises individuelles ont rejoint Show-Co Arts pour mutualiser les moyens de travailler sur des actions culturelles et artistiques. Collectivement et individuellement, les adhérents de Show-Co arts développent leurs actions en intégrant les trois piliers du développement durable (économie, social et environnement) afin de toucher efficacement les publics du territoire réunionnais mais aussi de Madagascar, du Mozambique.

Le projet de show co arts repose sur deux axes:
-Le pôle Ressources où des services sont mis à disposition des adhérents (conseils, mise en réseau, prestations, accompagnement).
-Le pôle Recherche et Développement Arts et Développement Durable. (ingénierie et appui aux initiatives innovantes pour la structuration du secteur du développement durable).
Parallèlement à ces deux pôles d'activité, l'accompagnement à la structuration du secteur artistique se fait essentiellement par le biais des membres du réseau qui apporte leurs compétences et leurs savoirs-faire. Dans ses missions transversales, Show-Co Arts partage également ses connaissances sur la circulation des œuvres et des artistes dans la zone océan Indien.

L'agence collective, en cours de structuration, se veut être ainsi un outil d'aide à la gestion des entreprises culturelles sur le plan fiscale juridique et sociale, de conseil en stratégie de développement en réseau.
Aujourd'hui, les services sont destinés à l'ensemble de ses adhérents quel soit personne physique ou personne morale (compagnie de théâtre, artistes indépendants, entreprise culturelle, etc).
L'ensemble de ses missions est assuré par 4 salariés et des bénévoles qui interviennent dans les quatre micro région de l'île.
L'association souhaite recruter également un directeur qui assurera la gestion globale de l'association.

La volonté de créer une forme d'entreprise coopérative.

Dans une logique de développement durable, la forme d'entreprise coopérative représente une des réponses les plus adaptée pour le projet de Show-Co Arts qui concilient efficacité économique et utilité sociale. La société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) et la société coopérative de production (SCOP) sont deux types de coopératives de salariés qui existent au sein de l'économie sociale et solidaire. Chacun répond à des objectifs et à des besoins socio-économiques différents.
Dans ce contexte, la constitution d'une SCIC permet d'impliquer dans le développement de ces entreprises l'ensemble des "parties prenantes": initiateurs, salariés, bénéficiaires, collectivités locales, financeurs. Elle présente, de ce point de vue, un intérêt majeur pour ceux qui veulent entreprendre autrement au service des territoires.

Les SCIC ont la particularité de rassembler différentes catégories d'associés qui doivent être soit des personnes physiques ou des personnes morales, des salariés de la coopératives, des bénéficiaires des biens et services proposés par la coopératives. Ces personnes ont un intérêt suffisant dans le projet économique et sociétal de la SCIC pour souhaiter participer aux décisions d'orientation, en partageant le risque d'entreprise.
Quand à la Scop (Société Coopérative de Production) c'est une société commerciale qui vit et se développe dans le secteur concurrentiel avec les mêmes contraintes de gestion et de rentabilité que toute entreprise. Son originalité : les salariés sont associés majoritaires de l'entreprise dont ils détiennent au moins 51% du capital. Tous les salariés ont vocation à devenir associés dans des modalités définies par les associés existants et avec leur accord.
-La Scop présente quatre particularités essentielles:
-La maîtrise de l'entreprise par ses salariés;
-La valorisation du travail et de l'entreprise plutôt que celle du capital et de ses détenteurs;
-La variabilité du capital;
-Un poids égal pour chaque associé.

Site internet :www.showcoarts.org

Contact:
administration@showcomail.com
Tel: 0693 929 939
8 rue de l'artillerie 97400
Saint Denis Réunion

Qu'est ce que le CNPS?

Le décret n°93-724 du 29 mars 1993 institue auprès du ministre en charge de la culture un Conseil National des professions du spectacle. Le CNPS peut être consulté par le gouvernement sur toutes questions relatives aux professions culturelles. Il examine et suggère les mesures propres à améliorer l'emploi culturel et les politiques de formations associées. Il propose toute étude qu'il juge nécessaire et reçoit communication de celles qui émanent des administrations. Il peut associer à ses travaux des personnalités non membres du conseil appelées à apporter leur contribution. Il est présidé par le ministre en charge de la culture ou son représentant et comprend les ministres chargés de l'intérieur, du budget, du travail et de l'emploi, de la sécurité sociale, de la jeunesse et des sports, de la communication, des représentants des collectivités territoriales. Sont associés aux travaux du CNPS les directeurs du regroupement des institutions sociales du spectacle, du fonds d'assurance formation des activités du spectacle (AFDAS), du fond d'assurance formation de l'audiovisuel (Afaudi) et du délégué général de la caisse des congés spectacle.

LA CERISE : CAFÉ CULTUREL

Un lieu d'expression culturel et intergénérationnel, vecteur du développement local.

Le choix de créer un café comme lieu d'activités culturelles et artistiques est parti de l'idée de vouloir démocratiser et de rendre plus accessible la culture. Pour Julie Curie et Emilie Magnant les fondatrices de ce projet, ce nouveau café culturel se veut un lieu populaire, vecteur de lien social, mais également un lieu au service de l'animation du territoire de l'Ouest. Le projet est basé autour du concept de pluridisciplinarité des formes culturelles et du lien intergénérationnel. En effet, elles veulent offrir un nouvel espace scénique pour la musique, le théâtre, l'art plastique, un lieu de diffusion pour l'art numérique et l'audiovisuel. La volonté de ces deux entrepreneuses est également de collaborer avec les autres corps de métiers (artisanats, producteur locaux, entreprises de proximité) pour impulser et inscrire dans le temps une dynamique de développement locale dans le cadre d'une économie sociale et solidaire respectueuse des principes des valeurs humaines.

Une programmation éclectique et moins élitiste

Leur programmation éclectique et le lieu en lui-même (un café) permettront de toucher une population non initiée. Julie Curie et Emilie Magnant désirent créer un lien entre spectateurs et artistes qui permettra à des publics en devenir de s'approprier le capital culturel diffusé.
En effet, elles proposent d'organiser des après-midi dédiées aux enfants (ateliers, initiations, jeux…), des thés dansants, piqueniques ou concours les dimanches après-midi pour toucher un public plus familial. Lors de leur étude de marché, elles ont également constaté un besoin chez les étudiants pour ce type de lieux culturels.

Une démarche de projet basé sur une étude de marché

La viabilité économique du projet a fait l'objet d'une étude de marché qui a consister à :
-Repérer les évènements et les infrastructures culturels dans la micro région ouest du TCO
-D'évaluer la viabilité de l'impact du projet sur le plan touristique et économique
-D'étudier la concurrence directe
Outre ces trois points, elles ont élaboré et diffusé un questionnaire permettant de définir les principales caractéristiques de la clientèle potentielle. Ces éléments déterminants leurs ont permis de positionner leur structure dans un espace économique et culturel à géométrie variable. Ces points ont été importants pour la mise en place d'une stratégie d'entreprise, d'une politique commerciale. De plus, ce concept innovant a fait l'objet d'une récompense de prix (Prix Julie Mas 2010) organisé par L'association Entreprendre au féminin océan Indien Réunion.

Un cadre social et juridique à adapter au concept

Pour Julie Curie et Emilie Magnant, la SCOP SARL est le statut qui respecte leur éthique d'un point vue social et économique. Il s'agit d'allier compétitivité et projet humain. En effet, le secteur culturel permet dans une certaine mesure de valoriser le facteur humain et reste un levier de développement économique et social.
La volonté de création d'une nouvelle SCOP sur le territoire réunionnais leur paraît utile puisqu'il s'agit de s'inscrire dans un modèle économique innovant, et adapté au contexte socio-économique actuel.
Cependant démarrer sur ce choix de statut était difficile (salariat, aide juridique adaptée, concept encore novateur sur le territoire…). C'est pourquoi dans un premier temps, elles ont choisi de fonctionner sur une gestion mixte SARL-Association sous les conseils de l'OGACA et d'autres cafés culturels en métropole. Ce statut double permet à la structure SARL de gérer le plan purement bar-restauration, et à l'association de gérer l'action culturelle au sein du même lieu. Ainsi, le projet global, économique et culturel est viable et respecté.
Ce statut paraissait être le choix le plus adapté

pour le démarrage de l'activité. Le but reste de devenir une SCOP.

Contact :
0692 64 65 26 Julie
0692 73 32 84 Emilie
1 rue Eugène Dayot Saint Paul
info@lacerise.re

LE COIN DU NET EN S@VOIR +

Www.entreprendre-au-feminin.re

Entreprendre au Féminin Océan Indien Réunion est une association tournée vers l'accès des femmes à la création d'activité et de la promotion de leur entreprise.

Www.culture-proximite.org

Le site de l'association OPALE qui a pour but d'accompagner la consolidation et le développement des structures artistiques et culturelles, principalement associatives et employeuses. Des outils sont à disposition sur son site.

Www.smartfr.fr

Smartfr est une organisation facilitant la gestion administrative et financière de projets dans la filière artistique et culturelle grâce a des services mutualisés Smartfr rend deux types de service :
-La gestion de contrat
-La gestion de projets

CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DE LA RÉUNION

PUBLICATION MAI 2010

C/O MAISON DE L'ÉCONOMIE SOCIALE
14, BOULEVARD DORET
BP 340
97467 SAINT-DENIS CEDEX

Avec la participation de :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DTEFP

UNION EUROPEENNE

Cette lettre d'information est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds Social Européen.